



COMMISSION MOTO - REUNION DU LUNDI 14 OCTOBRE 2013

Personnes présentes :

Organisme	Nom	Coordonnées
Ville de Bruxelles Cab de la Mobilité	Dorien ROBBEN	Tél : 02/279.50.65 Mail : dorien.robbe@brucity.be
Ville de Bruxelles Urbanisme-Architecture	Géraldine HUBRECHT	Tél : 02/279.31.84 Mail : geraldine.hubrecht@brucity.be
Ville de Bruxelles Travaux de Voirie	Hugo STEGEN	Tél : 02/279.60.02 Mail : hugo.stegen@brucity.be
Ville de Bruxelles Urbanisme	Patrick PALLANT	Tél : 02/279.33.76 Mail : patrick.pallant@brucity.be
Police	Gunther CORNELIS	Tél : 02/279.83.34 Mail : gunther.cornelis@pandora.be
Police	Alain VANDEVELDE	Mail : alainvandevelde.trat@gmail.com
Motorcycle Council	Christian DE VROOM	Mail : christian.devroom@pandora.be
IBSR	Laurence SAILLIEZ	Mail : laurence.saillez@ibsr.be
Fedemot	Michel DRIESMANS	Mail : michel.driesmans@base.be
Région Bxl-Capitale Entretien des voiries	Marc DEGRAER	Tél : 02/204.26.62 Mail : mdegraer@mrbc.irisnet.be

Personnes excusées :

Ville de Bruxelles Echevine de la Mobilité	Els AMPE	Tél : 02/279.45.10 Mail : els.ampe@brucity.be
Ville de Bruxelles Cab de la Mobilité	Daphné DE KEUKELAERE	Tél : 02/279.50.63 Mail : daphne.dekeulelaere@brucity.be
Ville de Bruxelles Urbanisme	Thomas VANDE VELDE	Tél : 02/279.30.07 Mail : thomas.vandevelde@brucity.be
	Marleen RENOUY	
CapMoto	Pierre-Yves MERCIER	Mail : capmoto@scarlet.be

1. Approbation du pv de la réunion du 22 avril 2013

Pas de remarque

2. Débriefing de la balade à moto du 8 juillet 2013

L'objectif initial n'a pas été rempli vu que les policiers présents ont ouvert la route, fait passer les motards aux feux,... L'itinéraire a été parcouru trop rapidement pour pouvoir faire des constats, si ce n'est que certains casse-vitesse sont trop hauts et que certains revêtements ne sont pas adéquats pour les motos.

Monsieur De Vroom regrette que la balade n'ait pas été mieux préparée.

Géraldine Hubrecht rappelle qu'une réunion a été organisée en juin pour préparer l'itinéraire de la balade et que le jour de la balade, il n'y a pas eu de débriefing avant le départ comme c'était prévu.

Une nouvelle balade sera organisée au printemps prochain.

Remarque : la Ville a placé un marquage rouge aux passages pour piétons situés rue d'Assaut, à la demande d'une école. Que pense la commission moto de ce type de marquage ?

→ *Il faut surtout être attentif aux virages qui peuvent s'avérer plus dangereux. Monsieur Degraer précise qu'à l'usage ce type de marquage devient vite glissant.*

3. Stationnement réservé aux motos en voiries

Remarque : Le stationnement sur trottoir est autorisé ; la Région avait introduit un recours contre cette décision. Madame Robben propose que si des oreilles de trottoirs sont assez larges, on pourrait y prévoir du stationnement pour deux-roues.

Madame Sailliez de l'IBSR indique qu'il y a lieu de bien vérifier la visibilité des piétons à hauteur des traversées. C'est à prévoir au cas par cas.

Monsieur Degraer rappelle les prescriptions issues de l'ordonnance régionale de stationnement en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2014 : ne pas encombrer les trottoirs, réserver des emplacements sur des emplacements réservés aux véhicules, soumis à redevance sauf aux endroits dédiés aux motos, quotas de 1 à 3 emplacements motos pour 200 emplacements voitures.

La Ville a placé divers emplacements motos dans le Pentagone (cf. carte en annexe, également disponible sur internet) ; le mobilier (épingles) sera placé en 2014. Monsieur Stegen montre le plan technique du mobilier prévu. La Région utilisera le même pour les voiries régionales. Le plan du mobilier est en annexe du présent pv.

- Boulevard A. Max : *accord de la commission moto pour le déplacement des places de stationnement motos suite au placement d'une toilette publique. Les places motos seront partagées sur les deux côtés du boulevard.*

- avenue Louise : demande de placement de range-motos : *Monsieur Degraer propose de prévoir plusieurs emplacements en épi avenue Louise ; y compris à hauteur de la Chaussée de Vleurgat, comme demandé par Biorganic (cf. ci-dessous).*

- Ch. de Vleurgat et la rue Kindermans (Biorganic factory) : *des range-motos seront prévus par la Région avenue Louise (cf. ci-dessus) : des emplacements seront ainsi disponibles et visibles pour tous les motards et pas uniquement pour les travailleurs de l'enseigne.*

- Rue Ducale (Ambassade américaine) : *la cellule Mobilité se renseignera auprès du demandeur si des emplacements ne peuvent pas se prévoir sur leur propriété ou s'ils ont des suggestions.*

- Rond-point Pouchkine : *une signalisation « deux-roues » a été placée à la demande de la police. En fonction des usages, le choix du panneau pourra être revu (P moto). Des épingles seront placées en 2014.*

Monsieur Driesmans propose que la Ville communique les emplacements motos aux sociétés de GPS afin qu'ils soient intégrés au système.

4. Divers

- Semaine de la Mobilité – prise en compte des deux-roues motorisés

Cette question avait été abordée l'année dernière. La Région organise les thèmes de la semaine de la Mobilité en privilégiant les modes actifs et les transports en commun. Les associations pour les motards peuvent de leur côté également organiser des événements pendant cette semaine-là. Pour organiser un événement sur le territoire de la Ville il y a lieu de s'adresser au comité de gestion qui coordonne les événements.

La Ville organise chaque année un village de la Mobilité où les dépliants de l'IBSR sont systématiquement distribués. En 2011, la Fedemot y avait participé.

Monsieur De Vroom demande à être informé des prochaines initiatives similaires prises par la Ville.

- Taxi-moto – évaluation

La Direction des taxis a été invitée à participer à cette réunion mais la personne en charge de ce dossier s'est excusée. Elle a donné les informations suivantes : la Région ne dispose pas d'évaluation précise. Sur 7 exploitants au départ, un a abandonné le projet.

En moyenne 10 mototaxis circulent, on compte 2-3 clients par jour/exploitant.

Le projet pilote de la Région se termine en mars 2014 ; la direction des taxis ne sait pas encore si ce projet va être prolongé ni par quel biais.

Un représentant d'une société de taxi-moto a été contacté pour participer à cette réunion mais elle s'est excusée.

Il est proposé de réinviter la Direction des taxis + 2-3 exploitants de taxi-moto à la prochaine réunion.

Participation de la commission moto aux réunions du MCC

Monsieur De Vroom demande à ce qu'une ou deux personnes de la commission moto participent aux réunions du MCC (1x/2mois). Sont pressentis : Monsieur Pallant et Madame De Keukelaere : à confirmer.

La Région sera elle aussi invitée à y participer.

Calendrier 2014 : lundi 15h, salle 12/34 :

20.01.2014 – 28.04.2014 – 22.09.2014 – 15.12.2014.